

NAUJAN ET POSTIAC - Commune

PROCES VERBAL de la séance du

09 janvier 2025

Président de la séance : François RAYNAUD

Secrétaire de la séance : Janine NEBOUT

Présents : Claude BIREAU, Joëlle BROCAS, Josiane COMBES, Michel HYPOLITE, Marie-Christine LABORIE, Thierry MALIFARGE, Janine NEBOUT, Guillaume PERROT, François RAYNAUD, Florian SIMONNET

Représentés : Patricia COMBES représentée par Janine NEBOUT, Dominique VIEILLEFOND représenté par François RAYNAUD

Absents et excusés : Sébastien JULLIARD, Fanny MICHAUD

Ordre du jour :

1/ Délibérations

- Ouverture de 25% des crédits ouverts au BP N-1 en investissement
- Levée du droit de préemption en zone U
- Adhésion nouvelles communes au SDEEG

2/ Comptes rendus des syndicats et commissions

3/ Questions diverses

Délibérations du conseil :

Ouverture de crédit (N° 250109_01)

Résultat du vote : adoptée

Adhésion des nouveaux membres au SDEEG (N° 250109_03)

Résultat du vote : adoptée

Levée du droit de préemption (N° 250109_02)

Résultat du vote : adoptée

2/ Comptes rendus des syndicats et commissions

Multiservices : Le Tribunal de Commerce de Libourne a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de l'entité SAS L'ATELIER DE NAUJAN en date du 16/12/2024. Maître Romain RABUSSEAU a été désigné aux fonctions de liquidateur.

SIVU Chenil : Janine Nebout donne le compte rendu de la dernière réunion, la cotisation pour les communes sera de 0.95 € par habitant soit une augmentation de 0.02€.

Logement communal : Un dossier de surendettement a été déposé auprès de la Banque de France pour un de nos locataires.

François RAYNAUD
Président de séance

Janine NEBOUT
Secrétaire de séance